



Deux nouvelles places de parc au lieu de la citerne à mazout

La maison construite en 1728 dans la commune de Gryon VD est classée monument historique. Elle en est aujourd'hui la maison de commune. Avec sa puissance de 26 kW, l'ancien chauffage au mazout datant de 1963 ne correspondait plus aux standards et aux prescriptions en vigueur, il devait donc être remplacé.

Lorsque la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) décida de raccorder au réseau gazier la destination touristique Gryon – La Barboleuse, la commune profita de l'occasion pour installer un chauffage au gaz naturel dans le bâtiment communal. Le choix porta sur un chauffage à condensation d'une puissance modulante de 3 à 14 kW.

En optant pour le gaz naturel et une installation de la dernière génération, la commune entendait donner un signal en matière de protection de l'environnement.

Le nouveau chauffage couvre les besoins en chaleur et en eau chaude de la maison de commune de 270 m². La citerne à mazout de 8000 litres, désormais inutile, a été supprimée pour permettre l'aménagement de deux places de parc. Le chauffage à condensation au gaz a permis de réduire de 30 pour cent environ la consommation d'énergie et de diminuer de près de la moitié les émissions de CO₂. Pour en savoir plus: gazenergie.ch

| Données de l'objet | Avant | Après |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| Surface de référence énergétique | 270 m ² | 270 m ² |
| Consommation de chaleur | 35 000 kWh | 25 000 kWh |
| Agent énergétique | mazout | gaz naturel |

| Coûts en CHF | |
|--|---------|
| Raccordement au réseau | 3300.– |
| Démontage citerne à mazout | 3700.– |
| Installation chauffage et système d'évacuation des gaz | 17500.– |

Economies en %

